

Le marché du vin s'est mondialisé et la concurrence des pays producteurs de vin s'est fortement accrue. De nouveaux pays producteurs et consommateurs apparaissent, comme la Chine ou l'Inde. De plus, la réforme de l'organisation commune du marché vitivinicole va modifier le fonctionnement de cette filière.

Dans l'Hérault, de début 2006 à fin 2008, c'est environ 10 000 ha de vignes qui ont été arrachés définitivement avec la prime à l'abandon définitif. C'est malheureusement une partie de notre économie qui disparaît avec de nouveaux enjeux qui apparaissent comme le développement de la péri-urbanisation...

Pour relever ces nouveaux défis auxquels sont confrontés les professionnels de la viticulture de notre département, l'observatoire viticole du Conseil général se veut être un outil d'aide et d'appui à l'orientation des stratégies. C'est aussi pour l'Assemblée départementale un moyen d'être à l'écoute de l'ensemble de la filière viticole et d'être réactive aux mutations en adaptant ses politiques d'intervention.

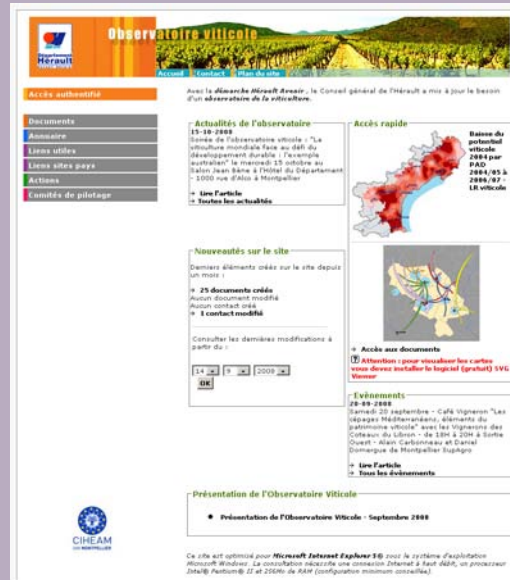
Depuis son lancement en 2003, les résultats sont là : un système d'information sur internet avec 450 documents, 5 colloques, 9 rencontres « terrain », 2 campagnes d'enquêtes, des soirées thématiques...

L'observatoire viticole : c'est votre outil ; utilisez-le !

Le Président du Conseil général de l'Hérault
Député

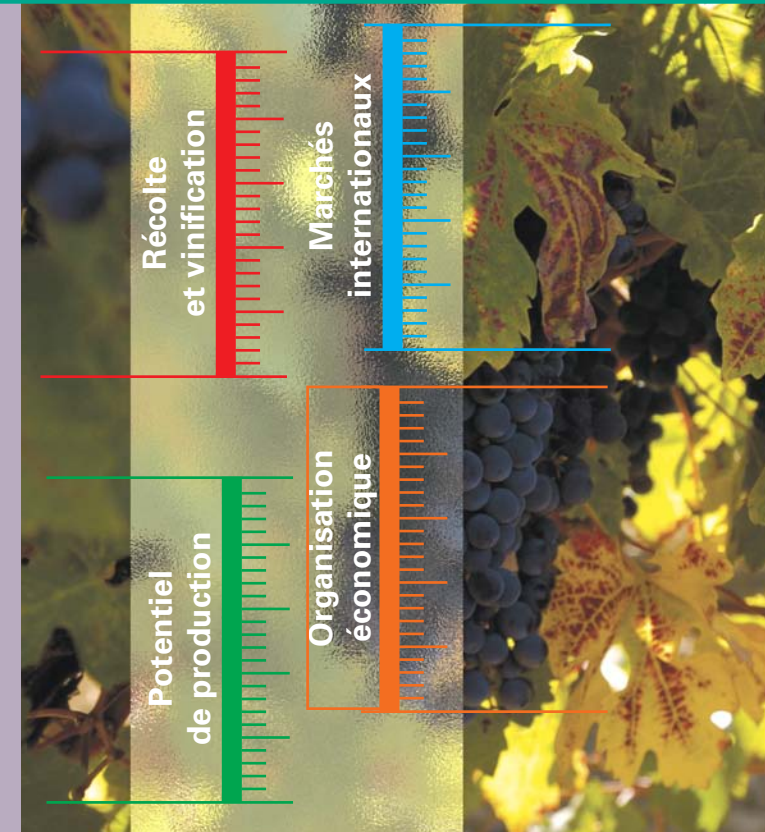
Le 1^{er} Vice-président du Conseil général de l'hérault
Chargé de l'aménagement durable du territoire
Député

www.obs-viti-cg34.com



Pour en savoir plus :

Conseil général de l'Hérault
Pôle insertion et développement économique
Observatoire viticole
1000 rue d'Alco
34 087 MONTPELLIER Cedex 4
Tél : 04.67.67.69.34 - Fax : 04.67.67.67.53
Mail : observatoire-viticole@cg34.fr



Un outil à la disposition
de la filière viticole

Un accès à l'information viticole



CONSTRUIRE L'OBSERVATOIRE AVEC LA FILIERE VITICOLE

Comité de pilotage

Il réunit l'ensemble des organisations professionnelles viticoles du département, des institutionnels, des metteurs en marché et des experts de la filière vitivinicole.

Il définit les orientations et les groupes de travail à mettre en place.

Animateur

Il est chargé d'organiser le dispositif et de favoriser les partenariats nécessaires pour répondre aux questions posées.

PRODUIRE DE L'INFORMATION VITICOLE

Suivi du vignoble et de la récolte de l'Hérault et du Languedoc-Roussillon

Partenariat avec l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.

Suivi économique local

Bulletins mensuels (partenariat avec la Fédération des Vignerons Coopérateurs de l'Hérault), enquêtes sur les sorties des chais en conditionné...

Suivi climatique local

Partenariat avec l'Association Climatologique de l'Hérault.

Suivi de la viticulture étrangère et des marchés internationaux

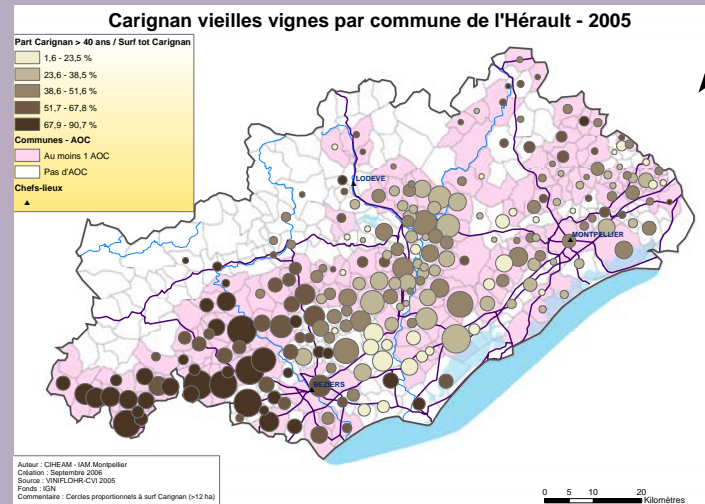
CLASSER L'INFORMATION VITICOLE

Accès public et gratuit à l'information viticole via un système d'information sur Internet :

www.obs-viti-cg34.com

« Actions », espaces de travail regroupant des acteurs et structurés autour de questions hiérarchisées, qui favorisent le travail collectif.

Documents sous formes d'études, rapports, bulletins mensuels, cahiers de l'observatoire, graphiques et cartographies interactives...



Annuaire des acteurs de la filière viticole.

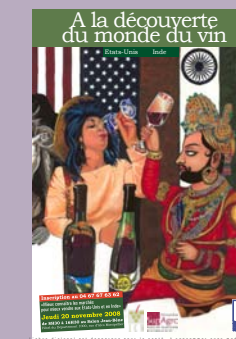
Liens utiles et liens « Sites Pays ».

ORGANISER DES EVENEMENTS

Colloque annuel

« A la découverte du Monde du Vin »

Il est organisé sur une journée et permet de faire intervenir experts et acteurs techniques et économiques de la filière viticole d'un pays.



Soirées thématiques de l'observatoire

Il s'agit de promouvoir les échanges, les transferts d'expériences et le partage des connaissances entre acteurs de la filière viticole.